

Compte rendu de la séance du 25 avril 2019

COMMUNE DE COUZOU

Séance du 25 avril 2019

Date de la convocation: 18/04/2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-cinq avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Daniel BOUDOT

Présents : Daniel BOUDOT, Odette PEYRONNENC, Nadine PENCHENAT-LAUBIE, Anne BAZALGUES, Laurent CLAVEL, Emmanuel ROY DE LACHAISE

Représentés: Sandrine RIVIERE par Odette PEYRONNENC

Excusés: Nadine BAPTISTE, Edith LANDOIS

Absents: Christine DENIMAL-CLIN/BONNEFONT, Claude LAGARDE

Secrétaire de séance: Nadine PENCHENAT-LAUBIE

Ordre du jour:

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 11 avril 2019
- Présentation de l'ordre du jour

Délibérations :

Monsieur le Maire précise que la délibération annoncée dans l'ordre du jour doit être scindée en 4 délibérations distinctes pour répondre aux exigences des institutionnels sollicités, de la façon suivante :

- Opération n°92 : "restauration vitraux et battant cloche de l'église" approbation du programme et plan de financement
- Opération n°92, restauration vitraux et battant cloche de l'église, demande de subvention au titre du FRI
- Opération n°92, restauration vitraux et battant cloche de l'église, demande de subvention au titre du FAST
- Opération n°92 : "restauration vitraux et battant cloche de l'église" demande de subvention au titre du fonds de soutien à la restauration du patrimoine

Informations et questions diverses

Délibérations du conseil:

Opération n°92 : "restauration vitraux et battant cloche de l'église" approbation du programme et plan de financement (DE 2019 016)

Lors de la précédente réunion du Conseil municipal, M. le Maire a évoqué l'urgence de restaurer les vitraux et le battant de la cloche 1 de l'église. Il rappelle également la possibilité de solliciter, outre les subventions habituelles, une aide auprès de Cauvaldor dans le cadre du fonds de soutien à la restauration du patrimoine.

Conformément aux prévisions budgétaires, M. le Maire propose d'ouvrir le programme n°92 dans ce but, suivant les modalités exposées ci-après.

Devis reçus (en HT):

- restauration des vitraux par Atelier Vitraux Moulin	9 992.59 €
- battant cloche 1 par SAS Honoré (Cessac)	1 140.00 €

Montant total	11 132.59 €

Plan de financement du projet :

- Département FAST	30 %	3 339.78 €
- Région FRI	30 %	3 339.78 €
- CAUVALDOR	20 %	2 226.51 €
(restauration patrimoine communal)		
- Autofinancement	20 %	2 226.52 €

Montant total		11 132.59 €

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve à l'unanimité ce projet et charge M le Maire de signer tout document nécessaire à sa mise en oeuvre.

Opération n°92, restauration vitraux et battant cloche de l'église, demande de subvention au titre du FRI (DE 2019 017)

Suite à la délibération n°2019_016 ouvrant l'opération n°92, restauration vitraux et battant cloche de l'église, pour un montant total de travaux de 11 132.59 € HT, M. le Maire propose de déposer une demande de subvention auprès de la Région, au titre du Fonds Régional d'Intervention (FRI), qui pourrait couvrir 30% de ce montant, soit 3 339.78 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité et charge M. le Maire de déposer le dossier de demande auprès de la Région, suivant le plan de financement validé dans la délibération n°2019_016.

Opération n°92, restauration vitraux et battant cloche de l'église, demande de subvention au titre du FAST (DE 2019 018)

Suite à la délibération n°2019_016 ouvrant l'opération n°92, restauration vitraux et battant cloche de l'église, pour un montant total de travaux de 11 132.59 € HT, M. le Maire propose de déposer une demande de subvention auprès du Département, au titre du Fonds d'Aide pour les Solidarités Territoriales (FAST), qui pourrait couvrir 30% de ce montant (25 % en subvention "classique" + 5 % dans le cadre de l'effort fiscal), soit 3 339.78 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité et charge M. le Maire de déposer le dossier de demande auprès du Département, suivant le plan de financement validé dans la délibération n°2019_016.

Opération n°92 : "restauration vitraux et battant cloche de l'église" demande de subvention au titre du fonds de soutien à la restauration du patrimoine (DE 2019_019)

Suite à la délibération n°2019_016 ouvrant l'opération n°92, restauration vitraux et battant cloche de l'église, pour un montant total de travaux de 11 132.59 € HT, M. le Maire propose de déposer une demande de subvention auprès de la Communauté de communes Cauvaldor, au titre du fonds de soutien à la restauration du patrimoine communal, qui pourrait couvrir 20% de ce montant, soit 2 226.51 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité et charge M. le Maire de déposer le dossier de demande auprès de Cauvaldor, suivant le plan de financement validé dans la délibération n°2019_016.

Informations et questions diverses

- Boîte à livres : M. le Maire remercie vivement les gens qui ont bien compris le principe et déposent des livres, souvent de qualité, pour en faire profiter le plus grand nombre. Malheureusement, lors du week end de Pâques, de nombreux livres ont disparu d'un coup, ce qui laisse penser que certaines personnes n'ont pas compris ou pas voulu comprendre la démarche altruiste liée aux boîtes à livres. Afin que même les gens de passage comprennent, un rappel des règles sera affiché.

- Sanitaires : depuis début avril, les toilettes publiques sont à nouveau ouvertes. Un colmatage de ces toilettes a déjà été constaté mardi 23 avril, dû au dépotage probable d'un réservoir de camping car. Deux heures ont été nécessaires pour déboucher... M. le Maire compte sur la vigilance de chacun car il s'agit d'un service qui peut bénéficier à tous.

Dates à retenir :

- . Le 13 mai, Conseil Communautaire Cauvaldor
Conseil Syndical du Parc naturel régional
- . Le 14 mai, Réunion publique pour le PLUI/POA salle de l'horloge à Gramat à 18h30
- . Le 23 mai, Atelier PLUI spécifique au Causse de Gramat (élus)
- . Le 26 mai, Elections européennes : un mail sera adressé à tous pour les détails

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue pour le 6 juin 2019 à 20h30.